L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 70 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 10 FEVRIER.

Une exécution militaire.

ÉPISODE DE LA BATAILLE DE NOVARE.

En 1848, cédant à ses sentiments libéraux et chevaleresques, cédant surtout à sa haine contre l'Autriche, haine si longtemps vivace au cœur des Hongrois, le comte Jean Mathéus de *** était venu se mettre au service du Piémont, lorsque le roi Charles-Albert déclara la guerre à l'Autriche.

Il prit la part la plus active et la plus brillante aux victoires de Pastrengo, de Goito, de Rivoli, de Somma, de Campane; à la prise de Pizzighettone et de Peschiera, et, si Charles-Albert perdit la bataille de Novare, ce ne fut certes point la faute du comte Jean, qui se battit comme un lion. Il chargeait une dernière fois à la tête de son escadron, avec la fougue que donne le désespoir, quand son cheval, frappé mortellement, s'abattit au milieu d'un régiment autrichien, qui emmena prisonnier le cavalier démonté et perdant son sang par plusieurs blessures.

On le pansa, on le soigna, on le guérit. Mais c'est alors que le drame commença pour le héros de cette anecdote.

Les prisonniers italiens, qui n'avaient fait que combattre pour l'indépendance de leur pays, furent envoyés dans les places fortes pour être échangés, si la guerre continuait, ou envoyés dans leurs foyers, après la paix.

Mais il n'en pouvait être ainsi d'un transfuge, d'un soldat qui avait été pris, les armes à la main, dans les rangs ennemis, lorsque la place, marquée par la loi dans l'armée autrichienne, était restée désarmée, ou plutôt désertée.

Les prisonniers de cette espèce, Hongrois et Polonais, devaient être traduits devant un conseil de guerre, qui ne pouvait que les condamner à être passés par les armes, sur la simple constatation de leur désertion.

Cité devant ses juges, le 23 avril 1849, au lendemain de la bataille de Novare, l'infortuné jeune homme entendit prononcer, sans pâlir, l'arrêt qu'il connaissait d'avance, et qui devait être exécuté le lendemain, à la première heure.

Au lever du soleil, un prêtre entra dans la prison des condamnés. Il les bénit, il les exhorta, leur donna sa bénédiction, et les accompagna jusqu'à la lisière du bois, où la sentence devait recevoir son exécution.

Les condamnés étaient attachés ensemble par une même corde, qui leur liait les bras.

Arrivés à l'endroit où ils doivent tomber pour ne plus se relever, ils s'alignent, sur l'ordre de l'officier de service, comme des soldats dans le rang, la tête haute, la poitrine en avant.

L'officier lève son épée, une seule détonation se fait entendre et, en même temps, quinze hommes tombent, la face contre terre.

Le comte Jean, attaché à son compagnon, entraîné par leur chute, tombe avec eux. Et, cependant, chose étrange, il n'a rien senti, pas le moindre choc.

Pendant une minute, il se contraint que la balle, qu'il aura reçue sans en avoir conscience, va manifester sa présence par la rupture soudaine d'un des organes vitaux, ou tout au moins, quelque horrible douleur.....Rien, toujours rien..... et cela pendant cinq minutes au moins.

En ce moment, il pensa des pas et des voix qui se rapprochaient de lui. C'est le sergent et un de ses hommes, chargés de donner le coup de grâce aux survivants, s'il s'en trouvait.

—Tiens! dit le sergent, en s'arrêtant devant lui, il me semble qu'en voilà un qui a la vie plus dure que les autres. Oui, vraiment, il remue encore. Allons, qu'il cesse au moins de se faire tirer.

Au même instant, le comte Jean sent le froid d'un canon de fusil entre son cou et la partie inférieure de son oreille. Puis, presque en même temps, une horrible détonation semble lui déchirer la cervelle, et cette fois il a bien senti que la vie l'a abandonné.

Le comte Jean n'était pourtant qu'évanoui, par suite de la commotion qu'il venait d'éprouver. Car, isoler un espace de temps, dont il n'a jamais eu conscience, il sent bien que, non seulement il est encore vivant, mais qu'il est complétement intact, qu'il n'a pas même une égratignure.

La balle avait évidemment passé entre l'oreille et le cou et ne l'avait même pas effleuré.

Il eut alors un mouvement de joie indicible, mais qui fut, hélas! de bien courte durée. Car, en regardant autour de lui avec présomption, il aperçut un piquet de soldats, armés de pioches et de pelles, qui s'appêtaient à creuser la fosse où devaient reposer les victimes.

Que faire? Dire un mot, faire un geste, c'est appeler sur lui cette mort à laquelle il vient d'échapper si miraculeusement..... Rester immobile et se laisser enterrer vivant, c'est se résigner à une mort cent fois plus horrible que la première.....

—A moi, soldats, s'écrie-t-il alors d'une voix éclatante, achevez votre ouvrage et faites vite!

On jugea facilement de la stupeur de ceux qu'il interpelle ainsi. Aussi restent-ils muets, immobiles, s'interrogeant l'un l'autre d'un regard ébahi.

—Eh! bien, reprend le condamné, n'avez-vous pas entendu, n'avez-vous pas compris?

—Si fait, capitaine, répond alors le caporal en se grattant l'oreille, mais c'est que.....

—C'est que..... quoi?

—C'est que, si nous avons reçu l'ordre de tirer sur vous une fois, nous n'avons pas reçu l'ordre de tirer deux fois, et il faut que j'en réfère à mon officier.

Le caporal en référa donc à son officier, qui en référa à son colonel, qui en référa au conseil de guerre, lequel après enquête et rapport minutieusement détaillé, rendit l'arrêté suivant:

"Attendu que le capitaine Jean Mathéus, comte de ***, a été condamné à être fusillé comme transfuge.

"Mais, considérant que, non-seulement, le dit comte Mathéus a survécu à la fois de peloton d'exécution, mais que le coup de grâce réglementaire lui a été donné; et que, par conséquent, le jugement a reçu pleine et entière exécution dans la forme;

"Le conseil décide que le condamné a été fusillé, conformément à l'arrêté en date du 23 courant; que mort ou vivant, il est bien mort aux yeux de la loi; et que, en conséquence, la justice humaine n'a plus qu'à s'incliner devant la clémence divine."

Voilà comment le comte Jean n'est pas mort le 23 avril 1849. Il se porte même encore très bien à l'heure qu'il est. Il a bon pied, bon œil, et une mémoire à toute épreuve. Mémoire qui lui a permis de nous raconter leur cette anecdote, qui, pour être invraisemblable, n'en est pas moins vraie, d'un bout à l'autre.

P. DIDIER.

PETITE GUERRE.—On écrit de Berlin, 22 janvier:

"L'empereur a décidé que de grandes manœuvres auront lieu au printemps entre le 11e corps prussien (Hesse-Nassau) et le 15e corps (Alsace-Lorraine). Pendant leur durée, le 8e corps détachera une division pour occuper Metz et le 14e corps (Bade), la 37e Brigade pour Strasbourg, afin de ne pas laisser ces deux places sans garnison."

—En 1855 mourait à Sourabaye un Français, nommé Renard, qui n'avait qu'un enfant, disparu plusieurs années avant la mort de son père. Aujourd'hui, on dit n'en pas rapporté, et dans quelques années le terme de trente ans fixé par la loi sera expiré. Le fortuna, grâce aux intérêts composés, monte à soixante-quatre millions, qui vont probablement être partagés entre les descendants dudit Renard. Jusqu'à présent on a découvert des héritiers en France, en Hollande et en Belgique; la branche belge est représentée par toute familles de Bruxelles: le général Sénnard, inspecteur général de la garde civique; la famille Van Parys-Farvilez et la famille Renard-Borel, à laquelle appartient M. Bernaert-Borel, ministre des travaux publics.

PIANOS DE PLEYEL.—Nous publions plus loin une annonce de MM. Pleyel, Wolff & Co. qui déclarent que M. Louis Grunewald, de la Salle Grunewald, est le seul agent autorisé par eux pour la vente de leurs pianos dans les Etats du Sud et le seul qui reçoit les pianos directement de la grande fabrique. MM. Pleyel, Wolff & Co. déclarent en conséquence qu'ils ne seront pas responsables de la qualité d'aucun piano, dit piano Pleyel, vendu par un autre établissement.

M. Louis Grunewald annonce de son côté qu'il a reçu par le steamer Oberon et le navire Louisiana 24 pianos de Pleyel, droits, grands pianos de salon et grands pianos de concert, en des prix bel-air sortiments qu'on ait jamais vus, et qui sont offerts aux plus bas prix et aux conditions les plus favorables pour le paiement. M. Grunewald invite les acheteurs à se méfier de ces marchands de contrebande qui offrent des pianos dits Pleyel et qui n'en sont que l'imitation. Voyez ces deux annonces.

PIANOS DE CHICKERING.—Ces pianos dont le magasin de M. Philip Werlein, rue du Canal 135, offre un choix considérable, sont parmi les plus célèbres d'Amérique; la fabrication de pianos de tout genre, pris un immense développement depuis une vingtaine d'années. Les pianos Chickering sont remarquables par leur sonorité, par l'élasticité des touches et leur durabilité. Ils produisent un effet brillant égalant au jeu des facilités toutes particulières. La maison Werlein a, en outre, un assortiment de 300 pianos et orgues à bon marché, neufs ou de occasion mais et en instrument sont en fort bon état et réduits et à des conditions [illegible]

[illegible]

FEUILLETON.

Commencé le 10 Février.

LE DEMON DES MONTCHEVREUIL,

PAR

M. DE LESCURE.

I

LE DÉFI.

Midi venait de sonner. La journée s'annonçait superbe. L'atmosphère était de cette clarté tendre, doucement agitée, où les derniers frissons de l'hiver se mêlent aux premiers frémissements printaniers. Quelques hardis passereaux traversaient l'espace avec de joyeux pailletements, se posaient un moment sur les arbres voyageurs et bourgeonnants des boulevards; puis, effarouchés par le bruit de la foule qui obstruait les allées latérales de la grande avenue parisienne, reprenaient leur vol vers la gouttière natale et les cheminées familières.

Cette foule grouillant depuis la porte Saint-Martin jusqu'à la place de la Madeleine, offrait à l'observateur une physionomie particulière, marquée des traits les plus inattendus. Elle présentait l'attitude de la curiosité et de l'attente. Mais cette curiosité était grave, cette attente triste.

Le spectacle ambulant qu'allait étaler la chaussée, demeurée vide et libre par une sorte de mystérieux mot d'ordre, de répugnance universelle,—car on n'aperçevait ni troupes ni police,—n'était pas de ceux qui flattent l'orgueil populaire, font battre les cœurs d'une patriotique volupté, provoquent sur leur passage les cris d'admiration, les applaudissements d'enthousiasme et d'admiration.

Buvant jusqu'à la lie l'amer calice des trahisons de la fortune et des désastres de la guerre, le peuple de Paris, partageant avec la France les conséquences des fautes et des malheurs de Napoléon, attendait la dernière douleur des nations qu'épuisera le vertige de la conquête, se préparait à la suprême leçon des maîtres qui ont tout sacrifié à la gloire.

Il attendait, non plus stoïquement comme autrefois pour des solennités bien différentes, mais en habits de deuil, en milieu de ce silence si éloquent dans les foules, l'entrée triomphale des Alliés dans sa capitale.

C'était le jeudi 31 mars 1814.

La veille avait eu lieu cette série de combats de faubourg où de bataillons en quelques gardes nationaux, quelques ouvriers, quelques jeunes gens, quelques vieillards, représentant la défense de Paris, abandonnée par le défiant d'ordres d'armes, de munitions, enfin par le départ du roi Joseph, aux hasards de l'initiative individuelle, avaient soutenu si héroïquement l'effort épique des dix milles hommes de Marmont et de Mortier, qu'ils avaient mérité à cette lutte inégale et désespérée le nom de *bataille de Paris*.

Au sein des prodiges de valeur dont on peut juger par ce fait que 13,500 hommes,—c'était à peu près le chiffre des défenseurs de la capitale—en firent perdre 16,000, c'est à dire plus que leur nombre, aux troupes ennemies, il fallait se rendre à l'évidence, subir le joug de la fatalité, se résigner à cette capitulation qui pouvait seule épargner à Paris, que le général Mortier demandait à allumer, les horreurs d'un bombardement à outrance portée, c'est-à-dire d'un foudroiement.

Les six pièces de canon et les deux obusiers jetés sur la butte Montmartre par le bataillon de sapeurs pompiers, les quelques pelotons de cavalerie et les deux cents gardes nationaux qui formaient toute la garnison de cette forteresse sans fortifications, avaient dû étendre leur feu intermittent.

Après avoir tiré la salve d'agonie de la défense de Paris, cette intrépide poignée d'hommes s'étaient débandée pour échapper à l'étreinte de l'armée conduite par Bubna à l'assaut de la colline des Martyrs, dont la mainte s'emparait, en jouant, de plus d'un héroïque mort.

La crânerie de la défense impuissante y était transformée immédiatement, sous la pioche d'un inexorable ennemi de travailleurs. A l'accent tudesque, on entendait de l'occupation victorieuse. Les hauteurs s'étaient consumées des fumées des bivouacs de l'invasion, et sur une seule rampe de Montmartre, 60 pièces de 12 n'attendaient qu'un signal pour vomir sur Paris la destruction et la mort.

En même temps, sur toutes les voies de boucharnt de l'enceinte de Paris au Nord, de Clichy à Belleville, on avait vu descendre vers le centre de la ville, par groupes, le sourcil froncé sous le bandeau sanglant qui entourait leur front, crispant le poing de leur bras en écharpe, quelques centaines de glorieux éclopés.

—*Je sens stop!* murmuraient-ils avec un soupir, quelques-uns avec un sanglot, en songeant à ce nombre écrasant, inépuisable, qui faisait la principale force de leurs ennemis.

Beaucoup, parmi ceux qui les accompagnaient au départ, ne revinrent pas avec eux.

Ils étaient restés, sur les pentes des coteaux noirs de poudre et rayinés par les boulets, couchés au coin des murs du jardin ravagé, de la haie mutilée, attestant de leur mort le désespoir de cette population abandonnée à elle-même qui, trop faible pour conquérir le salut, avait du moins sauvé l'honneur.

Parmi eux ne revint pas seul plus d'un de ces enfants sublimes, de ces héros imberbes, de ces 216 polytechniciens défendant sans résistance improvisée de la chaumière de Vincennes, dont Chateaubriand a célébré le sacrifice enthousiaste, fait à la patrie, de leur vie tranchée à vingt ans.

"Environné d'ennemis, ils refusaient de se rendre; il fallait les arracher de leurs pièces; le grenadier russe les saisissait, noircis de poudre et couverts de blessures. Tandis qu'ils se débattaient dans ces bras, il élevait en l'air, avec des cris de victoire et d'admiration, ces jeunes palmes tranquilles, et les rendait, toutes sanglantes à leurs mères."

Voilà pourquoi et voilà comment, le matin de 31 mars, on avait vu défiler des deux cent mille soldats de la coalition qui entourraient Paris se préparer au revêtant leurs habits neufs, à cette solennelle entrée, à cette parade triomphale, qui allaient venger Porgueil de tout de capitale de l'Europe où était aussi entré par la brèche le drapeau franc-pain.

Ceux de leurs compagnons qui n'avaient pas été choisis pour participer à la fête—de telles agglomérations d'hommes ne peuvent envoyer un gala que des députations—se dédommageaient de la privation en se suspendant aux grilles des barrières, en abaissant parmi sur les hauteurs, pleines du bruit des tambours et des clairons annonçant la marche triomphale, des observatoires d'où ils jetaient sur la radieux paysanna du Paris, sur cette foule étincelante de dômes et de flèches, un regard éblouis.

A midi, commençait à débouchier, sur les boulevards, en passant sous les trophées de la porte Saint-Martin, cette immense escorte de 50,000 hommes qui formait le cortège des souverains alliés entrant dans Paris.

En tête de ce cortège, faisant les honneurs de la capitale à l'étranger, caracolaient, coarriers volontaires, maître des cérémonies improvisés, quelques nobles décorés, quelques voltigeurs de l'émigration, quelques fanfarons de la légitimité, dont la voix s'enrouait, sans grand éclat, à provoquer des manifestations pacifiques et royalistes, et qui jetaient dans la foule des sourires bienveillants, une peu de gens ramasseur.

Derrière, marchait une immense bande de musique jouant des marches empanachées pour à tout sur l'Apothéose de l'Europe victorieuse, mais ne donnant le gouvernement des cymbales, l'aigre turlurette des fifres et le rauque accent des clairons.

A quelques pas en avant d'un demi-major cosmopolite, bigarré de costumes, chamarré d'orfèvres aux broderies uniformément chatoyantes, aux plumets multicolores, se tenait l'empereur de Russie, ayant à sa droite le prince de Schwartzenberg, représentant l'empereur d'Autriche, demeuré à Dijon, et, à sa gauche, le roi de France.

L'empereur, Alexandre était une sorte de géant qui désavouait, quand il était pour saluer son chapeau ruisselant de plumes de coq, un front chauve et profondément coutumé de fines touffes de cheveux blonds. Les traits du visage étaient sceptiques et en général d'une expression sévère, hautaine même, qu'adoucissait de temps en temps le sourire qui faisait saillir sur ses lèvres des dents d'une éclatante blancheur. Ses yeux étaient petits, d'un ton glaucque qu'éclairait parfois une lueur de mélancolique bienveillance. Il portait l'uniforme vert de sa garde, sonné avec la rigidité byzantine, brodé sur la poitrine et sangle à la taille par un cordon d'argent. De gros et spéciales d'or scintillaient sur son, lors de la chamarrure, sur la large saillie des épaules et se nouaient des bras musculeux.

Derrière le Kaiser, virait impérial et royal, figuraient complaisamment, les fold-maréchaux, les diplomates militaires, parmi lesquels on remarquait, à son uniforme d'une simplicité affectée, à sa stature hercéenne, à son embonpoint d'ogre, à ses yeux d'ours, à son mine farouche, à son nez cassé et presque aplati, à son, énorme nimbus, le général-dun Cosaque, vrai type du Tartare, comme son frère l'était au blanc.

Nous citerons encore le prince Auguste de Prusse, le prince de Wurtzemberg, le prince Wolkonski, le général Blücher, le général Bülow, dont la figure sombre que faisait remarquer, comme du reposoir, le visage pensif et dédaigneux de son neveu Frédéric-Guillaume, l'étoile qui avait déterminé à marcher sur Paris les alliés hésitants et redoutant le manque de vivres. A Paris, avait-il répondu, nous trouverons tout ce qu'il nous faut, le pain..... et le beurre.

Signalons enfin le prince Giulay, l'heureux Pajant, au pittoresque costume de guide des hordes cosaques; quelques chefs au visage brûlé, au geste chevaleresque, doré et cisaillé, à la tunique de mailles des gibous cosaques; des Tchérkasses à Pare en nombre; des Turcomans, au, [illegible] des Kalmouks, au turban à ai grette de diamants; les cosaques de la garde impériale; les cosaques du Don, qui, [illegible] que Charles Stewart, [illegible] chapeau plat.

Les différents corps [illegible] de leurs compagnons qui n'avaient pas été choisis pour participer à la fête—de telles agglomérations d'hommes ne peuvent envoyer un gala que des députations—se dédommageaient de la privation en se suspendant aux grilles des barrières, en abaissant parmi sur les hauteurs, pleines du bruit des tambours et des clairons annonçant la marche triomphale, des observatoires d'où ils jetaient sur la radieux paysanna du Paris, sur cette foule étincelante de dômes et de flèches, un regard éblouis.

A midi, commençait à déboucher, sur les boulevards, en passant sous les trophées de la porte Saint-Martin, cette immense escorte de 50,000 hommes qui formait le cortège des souverains alliés entrant dans Paris.

En tête de ce cortège, faisant les honneurs de la capitale à l'étranger, caracolaient, coarriers volontaires, maître des cérémonies improvisés, quelques nobles décorés, quelques voltigeurs de l'émigration, quelques fanfarons de la légitimité, dont la voix s'enrouait, sans grand éclat, à provoquer des manifestations pacifiques et royalistes, et qui jetaient dans la foule des sourires bienveillants, une peu de gens ramasseur.

Derrière, marchait une immense bande de musique jouant des marches empanachées pour à tout sur l'Apothéose de l'Europe victorieuse, mais ne donnant le gouvernement des cymbales, l'aigre turlurette des fifres et le rauque accent des clairons.

A quelques pas en avant d'un demi-major cosmopolite, bigarré de costumes, chamarré d'orfèvres aux broderies uniformément chatoyantes, aux plumets multicolores, se tenait l'empereur de Russie, ayant à sa droite le prince de Schwartzenberg, représentant l'empereur d'Autriche, demeuré à Dijon, et, à sa gauche, le roi de France.

L'empereur, Alexandre était une sorte de géant qui désavouait, quand il était pour saluer son chapeau ruisselant de plumes de coq, un front chauve et profondément coutumé de fines touffes de cheveux blonds. Les traits du visage étaient sceptiques et en général d'une expression sévère, hautaine même, qu'adoucissait de temps en temps le sourire qui faisait saillir sur ses lèvres des dents d'une éclatante blancheur. Ses yeux étaient petits, d'un ton glaucque qu'éclairait parfois une lueur de mélancolique bienveillance. Il portait l'uniforme vert de sa garde, sonné avec la rigidité byzantine, brodé sur la poitrine et sangle à la taille par un cordon d'argent. De gros et spéciales d'or scintillaient sur son, lors de la chamarrure, sur la large saillie des épaules et se nouaient des bras musculeux.

Derrière le Kaiser, virait impérial et royal, figuraient complaisamment, les fold-maréchaux, les diplomates militaires, parmi lesquels on remarquait, à son uniforme d'une simplicité affectée, à sa stature hercéenne, à son embonpoint d'ogre, à ses yeux d'ours, à son mine farouche, à son nez cassé et presque aplati, à son, énorme nimbus, le général-dun Cosaque, vrai type du Tartare, comme son frère l'était au blanc.

Nous citerons encore le prince Auguste de Prusse, le prince de Wurtzemberg, le prince Wolkonski, le général Blücher, le général Bülow, dont la figure sombre que faisait remarquer, comme du reposoir, le visage pensif et dédaigneux de son neveu Frédéric-Guillaume, l'étoile qui avait déterminé à marcher sur Paris les alliés hésitants et redoutant le manque de vivres. A Paris, avait-il répondu, nous trouverons tout ce qu'il nous faut, le pain..... et le beurre.

Signalons enfin le prince Giulay, l'heureux Pajant, au pittoresque costume de guide des hordes cosaques; quelques chefs au visage brûlé, au geste chevaleresque, doré et cisaillé, à la tunique de mailles des gibous cosaques; des Tchérkasses à Pare en nombre; des Turcomans, au, [illegible] des Kalmouks, au turban à aigrette de diamants; les cosaques de la garde impériale; les cosaques du Don, qui, [illegible] que Charles Stewart, [illegible] chapeau plat.

[illegible]

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots pavés en plein!

GRANDE CHANCE —POUR— UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE —PERA— à la Nouvelle-Orléans, Lne, LE MARDI, 12 Février 1878, LE GRAND TIRAGE MENSUEL DE LA LOTERIE A $2.

GROS LOT: $30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A— $110 400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin.

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE, DANS LA MATINEE DU Mardi, 12 Février 1878, —A LA— NOUVELLE-ORLEANS, LOUISIANE.

Voyez la Distribution! Distribution Extraordinaire!

108,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit		$30,000
1 Lot de	10,000		10,000
1 Lot de	5,000		5,000
2 Lots de	2,500		5,000
5 Lots de	1,000		5,000
50 Lots de	100		5,000
100 Lots de	100		10,000
200 Lots de	50		10,000
500 Lots de	20		10,000
1000 Lots de	10		10,000
1,857 Lots en nombre de			$110,400

PRIX D'APPROVISIONNEMENT

9 Lots d'approvisionnement de $300 chacun, pour les deux billets rapportant $600 chacun, soit $5,400 [illegible] 9 Lots d'approvisionnement de $200 chacun, pour les deux billets rapportant $400 chacun, soit $3,600 [illegible] 9 Lots d'approvisionnement de $100 chacun, pour les deux billets rapportant $200 chacun, soit $1,800 [illegible] 9 Lots d'approvisionnement de $50 chacun, pour les deux billets rapportant $100 chacun, soit $900 [illegible]

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

Il vendra à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 600, New-Orleans Post Office.

Remises faites par des ordres sur la poste ou par des lettres enregistrées, par [illegible]

SOUVENEZ-VOUS QU'AU GRAND TIRAGE DU 12 FEVRIER 1878, TOUS LES LOTS —SONT— Payés sur Présentation,

[illegible]

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, La.

Bon Marché!!! Bon Marché!!! LE PALAIS —DES— MEUBLES A l'Enseigne de l'AIGLE D'OR, Jos. B. Hubbard

Au No 122 de la rue des Remparts, côté Sud, coin Perdido,

Vient de compléter son stock et offre un assortiment aussi beau, aussi varié, des meubles aussi nouveaux que ceux d'aucun autre établissement du Sud.

Les mobiliers de chambres sont superbes et se vendent à une modicité de prix inouïe.

Armoires à Glaces, Toilettes Françaises, Matelats à Ressorts, Plumes d'Oies vivantes, AMEUBLEMENTS de SALONS, de manufacture locale, à couvertures de soie, laine et soie et toile de chèvre; GLACES, à cadres dorés en or noyer; Tables, Chaises de fantaisie, Berceuses, Pupitres de salons, Tables de jeu, Etagères, Secrétaires pour dames, Etagères, Tables à ouvrage &c., &c., &c., &c.

CADEAUX —DE— Jours de Fête!

Un choix de BUFFETS parmi lesquels se trouvent les Reine Anne et East Lake,

Tables à allonge, Services en argent et en porcelaine, Ameublements de Bibliothèque et de Vestibule, Bibliothèques, Tables de Bibliothèques, Secrétaires, Secrétaires à étagères, Pupitres, Tables de Bureaux, Chaises de Vestibule—les plus élégantes et les plus simples, Porte-Chapeaux et Porte-Parapluies, Pliants, Meubles Communs et Ordinaire pour la campagne, pour les domestiques et pour la cuisine.

—A UNE— REDUCTION DE PRIX.

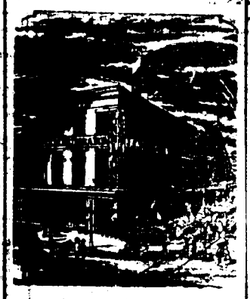

La Maison a été établie en 1840. Sa réputation est sa meilleure recommandation. SA DEVISE EST "Bon Marché au Comptant!"

JOSEPH B. HUBBARD, Au No 122 de la rue des Remparts, 84, 86, 88, 90 et 92 de la rue Perdido.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. LIGNE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne (vapeurs de la Compagnie) partiront de la jetée [illegible] Hudson, au pied de Morton, [illegible] comme suit:

AMERIQUE, Delord, mercredi, 20 février. LABRADOR, [illegible] mercredi, 6 mars.

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUIT.

Passage direct à [illegible] en France [illegible] en Angleterre.

Passage [illegible] avec [illegible] Le Havre et [illegible] Paris.

Pour [illegible] s'adresser au Havre à la Compagnie Générale Transatlantique, [illegible] à New-York.

Les navires marqués d'une astérisque ne transportent que les passagers et leurs bagages.

L. GRAND, Agent. Salles Ouest, Lettre N. Nouvelle-Orléans.

Pour New-York directement.

Départ des bateaux [illegible] New-York, et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des navires suivants:

KNICKERBOCKER. NEW ORLEANS. [illegible] CONTINENTAL.

Le [illegible] KNICKERBOCKER, [illegible] commandant, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, JEUDI, 14 fév., à 10 h. A. M. [illegible] sur [illegible] cette [illegible] 1878 à 3½ pour cent.

Passage [illegible] Bureau d'Orléans 54.

Cette ligne reçoit et fait [illegible] des connaissements [illegible] LE HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.

Ligne de l'Allemagne du Nord.

[illegible] ENTRE BREMEN ET LA BELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE. [illegible] ENTRE LE HAVRE.

[illegible] DE BREMEN [illegible] Nouvelle-Orléans.

[illegible] Nouvelle-Orléans.

[illegible] Nouvelle-Orléans et du Texas.

[illegible] Nouvelle-Orléans et du Texas.

[illegible] Nouvelle-Orléans.

[illegible] Nouvelle-Orléans.

[illegible] Nouvelle-Orléans